

Question présentée par le député :

M. Jean Romain

Date de dépôt : 19 septembre 2014

Question écrite urgente

Quel est l'état de la réflexion suite au mandat donné aux directeurs des collèges de Genève afin qu'ils réfléchissent à une amélioration structurelle de l'application de l'ORM ?

Madame, Messieurs les conseillers d'Etat,

Il y a quelques années, mandat a été donné aux directeurs des collèges afin qu'ils évaluent l'application de l'ORM et proposent des modifications de la structure de l'actuelle application genevoise de la maturité. Un des problèmes du cursus de maturité est à l'évidence la première année, qui est en fait encore une année d'orientation, la quatrième année du cycle d'orientation. Cela nuit à la qualité de ce certificat.

Mais au-delà de cette thématique, il existe bien d'autres points à revoir dans ce cursus gymnasial. Pour ce faire, les directeurs sont, parmi d'autres, des personnes privilégiées pour évaluer les faiblesses de cette maturité et pour proposer les corrections nécessaires et urgentes.

Il convient maintenant de connaître où sont l'état de leur réflexion ainsi que les premières réponses. En effet, selon l'orientation prise par ces propositions, il en va du travail de nombreux députés intéressés par l'amélioration de notre école supérieure.

C'est la raison qui me pousse à poser la question suivante :

Quel est l'état actuel des réflexions des directeurs des collèges de Genève à la suite du mandat qui leur a été confié par le DIP ?

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour la réponse qu'il voudra bien m'apporter.